

Les prix de détail

L'année 1988 s'achèverait par un glissement des prix sur douze mois de 3 %. La hausse des prix au cours du second semestre 1988 serait supérieure à celle constatée un an avant (1,3 % contre 1,0 %) en raison principalement de la hausse plus forte des prix alimentaires et des moindre baisses des taux de TVA pour les produits industriels.

L'indice d'octobre illustre bien cette évolution avec une contribution négative de 0,1 point sur l'indice d'ensemble des prix de l'énergie (dont plus de la moitié par baisse de la TVA sur les abonnements d'EDF et GDF) ; mais en sens contraire, les prix des produits alimentaires (près du quart de l'indice d'ensemble) continuent à augmenter au taux déjà observé en septembre (0,4 %), soit plus de deux fois les rythmes d'augmentation mensuels du début de l'année. Malgré la hausse saisonnière des articles textiles, les prix des produits manufacturés du secteur privé connaissent une progression modérée grâce à la poursuite des baisses dans l'électronique grand-public. Enfin les prix des loyers, mesurés trimestriellement, ont un impact sur l'indice d'octobre, même si leur hausse sur 1988 sera un peu inférieure à celle de 1987.

Les prix de détail												%
Groupes de produits (et pondérations 1988)	Glissements semestriels 1/					Glissements annuels 1/			Moyennes annuelles 2/			
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	1986	1987	1988	1986	1987	1988	
Alimentation (23%)	0,8	0,6	0,8	1,5	1,9	2,5	1,4	2,3	3,5	1,8	1,5	
Produits manufacturés du secteur privé (33%)	1,6	0,5	1,2	1,0	1,2	4,5	2,1	2,2	5,0	3,3	2,0	
Services du secteur privé (18%)	5,2	2,4	3,1	2,1	2,7	5,1	7,8	5,3	5,0	7,8	5,6	
Energie (9%)	1,2	-0,7	0,3	0,0	2,1	-14,5	0,5	0,3	-12,7	-3,1	-1,0	
Autres tarifs publics (5%)	1,1	0,9	2,5	1,3	-0,2	5,0	2,0	3,8	4,4	2,8	3,2	
Loyers-eau (8%)	3,3	2,9	3,1	2,5	2,9	5,1	6,2	5,7	5,7	5,5	6,0	
Santé (4%)	1,4	1,1	3,1	0,5	0,0	2,7	2,5	3,6	2,9	2,1	3,9	
ENSEMBLE (100%)	2,1	1,0	1,7	1,3	1,7	2,1	3,1	3,0	2,7	3,1	2,7	
Ensemble hors énergie (91%)	2,2	1,1	1,8	1,5	1,7	4,0	3,3	3,3	4,5	3,8	3,1	

1/ Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année précédente à décembre de l'année indiquée).

2/ La prévision de l'indice moyen annuel pour 1988 repose sur la prévision d'évolution de l'indice mensuel d'ici à la fin de l'année, et tient compte de la correction pour produits frais.

Les prix du secteur de l'alimentation sont à présent un facteur d'accélération des prix : leur hausse attendue pour le second semestre serait au moins du double de celle observée au premier semestre malgré la réduction du taux de TVA sur les prix des boissons non alcoolisées (effet estimé à - 0,3 point sur le groupe alimentation) ; le rythme de hausse est passé de 1,5 % l'an au début 1987 à 4 % à la mi-1988. Cette accélération est due à un retournement à la hausse des cours des produits exotiques, en particulier des corps gras, et à des tensions sur les prix agricoles à la production. Si certaines de celles-ci sont dues au climat (fruits frais), d'autres sont liées davantage à des facteurs durables : viandes de boucherie et produits laitiers (quotas européens), porc (cycle bien connu). Ces tensions sur les prix alimentaires pourraient donc se maintenir en 1989.

En revanche, la hausse des prix des produits manufacturés du secteur privé demeure modérée en 1988 (2,2 %) : elle serait même un peu plus faible en 1988 (2,5 %) qu'en 1987 (2,7 %), si on éliminait les effets des réductions des taux de TVA et de la baisse en novembre dernier des prix des produits pharmaceutiques remboursables. La vive hausse des matières premières depuis près de deux ans, ainsi que la réappréciation du dollar jusqu'à l'été 1988, semblent avoir été compensées par des gains de productivité toujours très importants, des coûts salariaux en faible progression et des coûts énergétiques sensiblement allégés. Au stade du détail, des baisses sont encore observées sur les prix des appareils électroménagers, électroacoustiques et photographiques. Le ralentissement de la hausse des prix est particulièrement notable dans l'habillement-textile ; celle-ci devrait être inférieure à 3 % en 1988 au lieu de 5,5 % en moyenne au cours des trois années antérieures. De même, les prix de la presse, auparavant très dynamiques, font preuve d'une croissance modérée cette année. Le secteur de l'automobile connaît le taux de hausse le plus élevé de l'ensemble des produits industriels : 4 %, taux équivalent à la hausse du prix hors taxes de 1987 qui avait été exactement compensée par la baisse de la TVA de septembre 1987. Selon les enquêtes de conjoncture, tant auprès des industriels que des commerçants, une légère accélération est attendue pour les prochains mois. La flambée des cours des matières premières jusqu'à l'été 1988, même si un léger recul est prévu, risque à terme d'avoir une incidence sur les prix à la consommation.

Après un réajustement en début d'année, les prix des services privés retrouvent un rythme de hausse proche de 5 % l'an comparable à celui observé avant la libération quasi générale des prix de ce secteur. Par rapport à l'évolution des prix industriels, l'écart s'est réduit d'une année à l'autre : il passerait de 5,7 à 3,1 points. Pour le premier semestre 1989, et par comparaison avec le premier semestre 1988, une légère décélération est encore attendue.

La hausse des tarifs publics hors énergie a été plus marquée qu'en 1987 : 3,8 % au lieu de 2 %. Pour 1989, seules les hausses de la redevance télévision et de la SNCF grandes lignes (1 % au 1er avril) sont programmées, les hausses de la SNCF banlieue et de la RATP étant reportées au 1er juillet. Des baisses des tarifs du téléphone et du gaz ont été présumées (- 2,5 % et - 2 %) ; pour les autres tarifs publics, et en particulier ceux des tabacs, aucune hausse n'a été retenue : le groupe des tarifs publics baisserait ainsi de 0,2 % sur le premier semestre 1989.

Les loyers constituent le secteur le plus inflationniste en 1988 avec 6,2 % de hausse ; compte tenu des modifications apportées à la loi Méhaignerie, un léger ralentissement est envisagé pour 1989.

Les prix de détail

Impact sur les prix des modifications de taux de TVA

(en points %)

Postes concernés (date)	mesure	impact sur les groupes de l'indice	impact sur l'indice d'ensemble
1) 1988			
Boissons non alcoolisées (8 juillet)	18,6 % à 5,5 %	-0,3 sur l'alimentation	-0,075
Abonnements EDF, GDF (10 octobre)		-1 sur l'énergie	-0,09
Appareils électro-acoustiques (hors TV) Appareils photos et cinéma Cassettes vierges, films Parfumerie Bijouterie en métaux précieux (1er décembre)	33,33 % à 28 %	-0,1 sur les produits industriels	-0,035
Pour le tabac, la baisse de la TVA est compensée par un relèvement des accises			
Chauffage urbain (1er novembre)	18,6 % à 5,5 %	-0,25 sur les loyers-eau	-0,02
Effet total			-0,2
2) 1989			
Impact résiduel de la baisse du taux majoré (janvier-février)	33,33 % à 28 %	-0,12 sur les produits industriels	-0,04
Baisse du taux sur les livres, certains spectacles hôtels, voyages organisés (1er janvier 1989)	7 % à 5,5 %		-0,04
Pour les transports publics et la redevance TV La baisse de TVA viendra en déduction des hausses programmées			
Effet total y compris le reliquat des baisses de TVA de décembre			-0,08 (janv.fév)

L'effet de la réduction des marges sur les produits pharmaceutiques remboursables au 15 novembre est de -0,20 sur les produits industriels et de -0,06 sur l'indice d'ensemble.

Les prix de détail

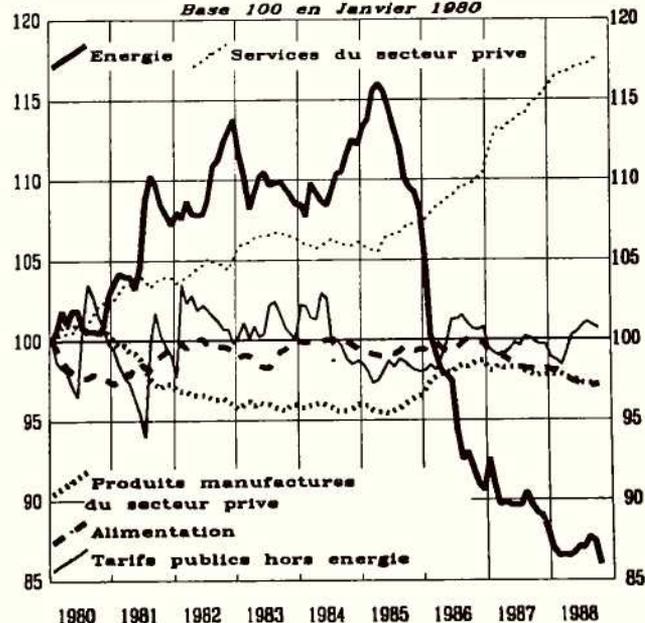
Fin 1988, les prix énergétiques se retrouveraient presque à leur niveau de fin 1987 ; mais leur profil a été très irrégulier : en baisse jusqu'en février, puis en hausse jusqu'en août-septembre, enfin en baisse au dernier trimestre ; les prix de détail ont reflété la faible baisse des prix des produits pétroliers raffinés, malgré la chute des cours du pétrole brut en raison de tensions sur le marché des carburants. Outre la baisse du cours du dollar et du prix du pétrole, le dernier trimestre bénéficie, de la réduction importante de la TVA sur les abonnements EDF et GDF ; cette mesure permet un gain de 1 point sur l'évolution des prix énergétiques et de près de 0,1 point sur celle de l'indice d'ensemble. Pour les prochains mois, les incertitudes concernant le marché pétrolier sont grandes ; après un niveau des cours très bas en novembre, les membres de l'OPEP semblent pouvoir viser un prix de l'ordre de 15 dollars le baril au second trimestre 1989. Sous cette hypothèse la hausse des prix énergétiques serait de 2,1 % au premier semestre 1989, dont 1 point dû au seul relèvement de la TIPP en janvier.

Au total l'indice d'ensemble augmenterait de 3 % en 1988 (2,8 % sont déjà acquis en octobre) ; hors énergie, le glissement annuel serait identique à celui de 1987, soit 3,3 %. Au premier semestre de 1989, la croissance des prix serait proche de 1,7% comme un an auparavant : si les prix de l'alimentation et de l'énergie seraient en plus forte augmentation qu'au premier semestre 1988, ceux de l'ensemble des services privés ou publics (y compris la santé) présenteraient au contraire une évolution ralentie. Hors énergie, le taux de croissance des prix serait du même ordre.

L'écart d'inflation avec l'ensemble de nos principaux partenaires est quasi nul. Avec l'Allemagne Fédérale, cet écart reste de l'ordre d'un point et demi : il se maintient malgré une hausse de nos coûts salariaux très modérée et en dépit du rapprochement des taux de taxes indirectes des deux pays qui nous conduit à diminuer les nôtres tandis qu'ils augmentent les leurs. Les hausses de fiscalité indirecte programmées en Allemagne Fédérale devraient ainsi jouer en notre faveur au premier semestre 1989.

Evolution relative des prix de détail

Base 100 en Janvier 1980



Les échanges extérieurs de produits manufacturés

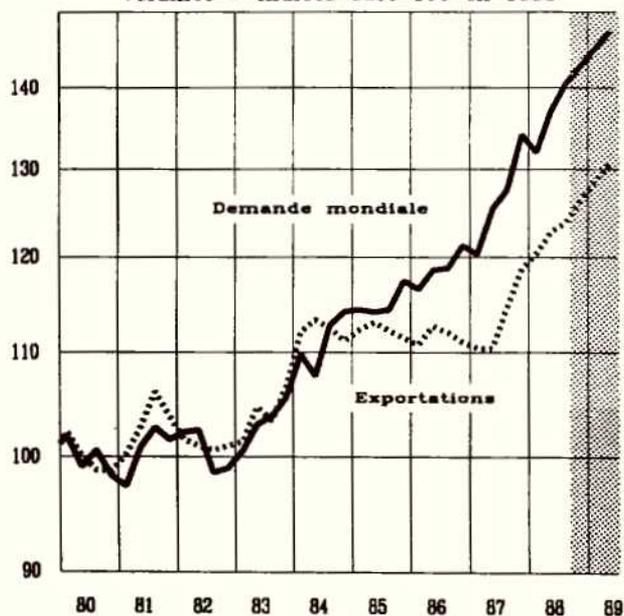
Le regain d'exportations, initié à la mi-1987, se prolonge : en glissement annuel, les exportations ont augmenté de 8 % du 3ème trimestre 1987 au 3ème trimestre 1988.

Ceci résulte tout d'abord d'une forte croissance de la demande étrangère adressée à la France : + 9 % à 10 % de la mi-1987 à la mi-1988 en glissement. De surcroît, certains éléments de cette demande conviennent au commerce extérieur français : l'automobile et la construction aéronautique (montée progressive des ventes d'Airbus qui augmentent de 30 % à 40 % en valeur en 1988). En outre, stimulées par la croissance de la demande des pays européens (hors RFA) et du Japon, nos exportations se réorientent vers l'OCDE, dont la part dans le total de nos exportations (en valeur) augmente de 1 point de la fin 1987 au 3ème trimestre 1988.

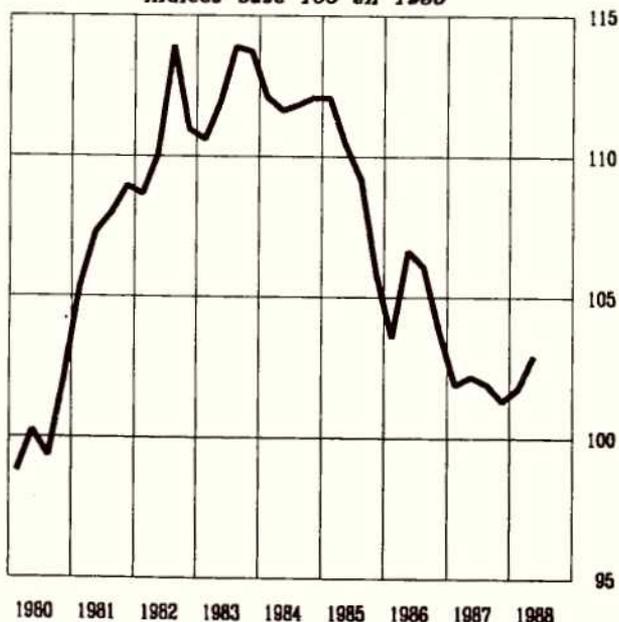
Par ailleurs, cette croissance des exportations est favorisée par la relative stabilisation du dollar depuis le début de 1987 et par le ralentissement des coûts salariaux unitaires français, observé depuis 1984. La compétitivité prix à l'exportation est stable depuis le 2ème trimestre 1987.

Exportations et parts de marché de produits manufacturés										Volume Evolution en %		
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	1986	1987	1988	1986	1987	1988	
Exportations	-0,5	7,5	3,4	2,9	3,4	-0,4	6,9	6,4	-0,5	1,7	8,6	
Demande mondiale totale	3,4	6,7	2,5	4,1	3,5	3,1	10,6	6,7	3,3	6,7	8,5	
dont : OCDE	4,0	7,2	2,8	4,8	3,8	6,6	11,5	8,8	8,0	9,6	11,1	
Parts de marché	-3,9	0,7	0,9	-1,1	0,0	-3,4	-3,3	-0,3	-3,7	-4,7	0,1	

**Performances de la France
à l'exportation**
Volumes - Indices base 100 en 1980

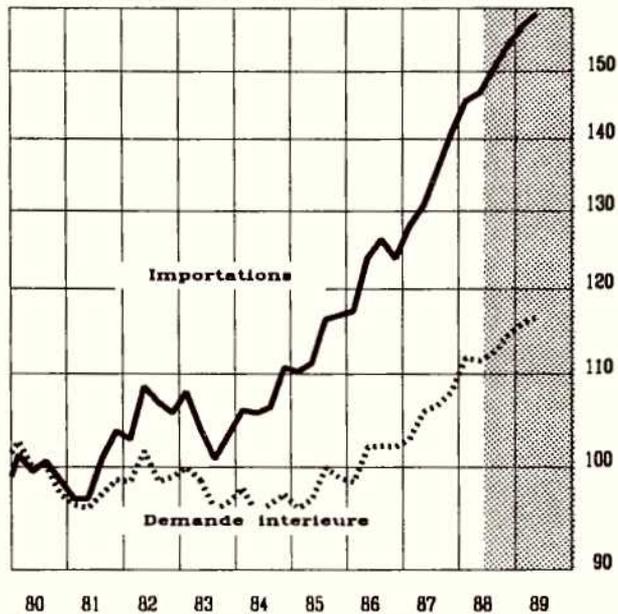


Compétitivité - Prix à l'exportation
Indices base 100 en 1980



Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Performances de la France
sur le marché intérieur
Volumes - Indices base 100 en 1980



De leur côté les importations enregistrent une progression encore plus rapide : amorcé au début de 1986, le mouvement s'est accéléré début 1987. La croissance des importations de produits manufacturés s'est élevée à 11,6 % en volume, en glissement du 3ème trimestre 1987 au 3ème trimestre 1988.

La forte demande intérieure a bien sûr entraîné les importations. La progression rapide de celles-ci s'explique par les facteurs habituels : surréaction à la demande intérieure (élasticité supérieure à 1) ; trend temporel de croissance (de 3 à 4 points par an).

La branche des biens d'équipement professionnel a contribué à elle seule pour près de la moitié à l'augmentation des importations entre les troisièmes trimestre 1987 et 1988 (soit 14 milliards sur 30). Ceci ne résulte pas d'un niveau particulièrement élevé de l'élasticité demande de ce type de bien : l'élasticité des importations de biens d'équipement professionnel à la demande intérieure correspondante (investissement et consommations intermédiaires 1/, à parts pratiquement égales) n'est pas supérieure à celle des autres. L'essentiel du phénomène provient d'une part de la forte progression de la demande pour ce type de biens et d'autre part du niveau élevé du taux de pénétration (37,5 % en 1987 contre 32,7 % pour l'ensemble des produits manufacturés).

A l'inverse, la variation des importations de biens de consommation représente 10 % de la variation totale des importations de produits manufacturés : en effet, si l'élasticité demande des importations de biens de consommation est plus forte que la moyenne, la croissance de la demande et le taux de pénétration sont par contre plus faibles.

Par ailleurs, l'impact des variations de stocks sur les importations n'est pas sensiblement supérieur à celui des autres composantes de la demande : les variations de stocks ont contribué pour 8 à 10 milliards de francs 80 à la croissance de 39 milliards des importations en 1987.

1/ Une partie des biens d'équipement produits et importés entre dans les consommations intermédiaires.

Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Importations et taux de pénétration de produits manufacturés										Volume Evolution en %		
	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	1986	1987	1988	1986	1987	1988	
Importations	5,4	8,1	3,7	5,0	3,2	6,2	14,0	8,9	8,1	8,9	11,5	
Demande intérieure	2,8	2,6	2,5	2,6	1,7	3,3	5,5	5,1	3,6	4,2	5,8	
Taux de pénétration en volume	2,5	5,4	1,2	2,3	1,5	2,8	8,1	3,6	4,3	4,5	5,4	

Par ailleurs, la compétitivité prix de la France à l'importation semble avoir cessé de se dégrader depuis le début de 1988.

Au total, la France arrête de perdre des parts de marché à l'exportation. Par ailleurs, le taux de pénétration des importations de produits manufacturés, calculé par rapport à la demande intérieure totale, continue de s'accroître rapidement : il passe de 32,7 % en 1987 à 34,3 % en 1988 (en volume).

Le taux de couverture en volume de la France pour les produits manufacturés est donc actuellement à peine supérieur à 90 %. De l'ordre de 115 % en 1984, il s'est effondré de plus de 20 points entre la mi-1985 et la mi-1987, par suite en particulier de l'arrêt des commandes des pays producteurs de pétrole, et a encore perdu 1 à 2 points jusqu'à la mi-1988. Cette relative stabilisation recouvre des évolutions sectorielles assez divergentes.

Dans les biens d'équipements professionnel l'effondrement se poursuit, malgré une réelle reprise des exportations. Le taux de couverture est passé en dessous de 100 % début 1988 (alors qu'il avait atteint 150 en 1984). L'accélération forte des importations en est à l'origine : elles passent d'un rythme de + 4,3 % de la mi-1986 à la mi-1987 (en glissement) à + 24 % de la mi-1987 à la mi-1988. Les exportations croissent dans le même temps de - 6,4 % et + 13,9 % respectivement. L'investissement intérieur a tiré les importations, de même que les consommations intermédiaires. L'impact de la montée du programme Airbus sur les importations est à cet égard non négligeable (de l'ordre de 0,5 Md de F courants par mois environ en variation en 1988 par rapport à 1987). Les exportations, quant à elles, ont été freinées, outre les mouvements de compétitivité-prix, par le déclin des grands contrats depuis quatre ans qui, compte tenu des délais de livraisons, joue à plein maintenant. L'impact a été particulièrement fort sur la construction électrique et électronique, dont les exportations diminuent depuis le début de l'année, soulignant la faiblesse du commerce courant dans ce secteur. Le recentrage progressif de nos grands contrats dans des pays de l'OCDE devrait à l'avenir permettre d'échapper partiellement à cette contrainte. De plus, le regain des ventes d'Airbus a été plutôt faible en 1988, et devrait s'accroître notablement ces prochaines années.

L'automobile avait un taux de couverture de 180 % au début des années 80. Celui-ci a connu un premier décrochage en 1982. A la suite d'une nette croissance de la pénétration du marché intérieur, il ne s'établit plus qu'entre 150 et 160 jusqu'en 1985. Un second décrochage, simultané à celui des autres secteurs, se produit alors, le taux de couverture atteignant 130 au début 1987. Il s'est depuis lors stabilisé à ce niveau,

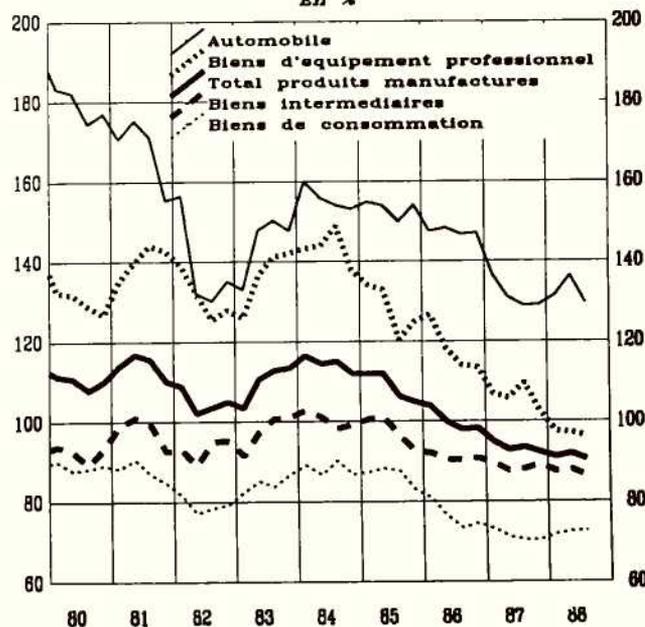
Les échanges extérieurs de produits manufacturés

tendant même à se redresser légèrement (il atteint 136 au second trimestre 1988). Ce début d'amélioration s'est opéré malgré une croissance toujours soutenue des importations (+ 11,7 % en glissement de la mi-1987 à la mi-1988, après + 13,2 % de la mi-1986 à la mi-1987). Toutefois, les constructeurs français ont réussi à tenir le marché intérieur (le taux de pénétration est stabilisé depuis 1984). D'autre part, des succès certains ont été remportés à l'exportation, alors même que le marché européen connaissait une rapide expansion particulièrement en Espagne, au Royaume-Uni et en Italie. Ce secteur est indéniablement marqué par un regain de compétitivité : compétitivité-prix et compétitivité hors prix. Toutes deux ont bénéficié d'une politique très active d'investissement depuis plusieurs années, qui a permis la mise sur le marché de modèles correspondant aux évolutions de la demande, et qui connaissent un succès certain. Toutefois le regain de dynamisme des marques françaises profite également à leurs productions situées à l'étranger, qui peuvent se substituer aux exportations françaises.

Dans les biens de consommation la situation, stable de 1980 à 1985 (sauf un creux en 1982) s'est brusquement dégradée à la mi-1985, le taux de couverture passant de 95 % alors à 80 % au début 1987. Cette perte de 15 points s'expliquent clairement par la compétitivité-prix : dans des secteurs tels que le textile-habillement ou le cuir-chaussure, très exposés à la concurrence des nouveaux pays industriels asiatiques, la chute du dollar a eu un impact particulier, puisque les monnaies de ces pays sont liées, plus ou moins directement, à celle des Etats-Unis. On peut également expliquer par la stabilisation du dollar celle du taux de couverture dans les biens de consommation depuis le début 1987. Une orientation de la demande des ménages français vers l'automobile plutôt que vers les biens de consommation courante a permis une croissance un peu moins forte des importations de ces biens (+ 10,3 % de la mi-1987 à la mi-1988, contre + 12,2 % pour l'ensemble des produits manufacturés, en glissement), tandis qu'une demande étrangère soutenue dans des produits tels que les cosmétiques, où la position française est favorable, permettait un regain d'exportations (+ 12,5 % en glissement sur la même période contre + 10,7 % pour l'ensemble des produits manufacturés).

Les biens intermédiaires ont moins chuté que les autres secteurs depuis 1985 : ils ont cependant perdu 10 points environ, passant d'un taux de couverture de 100 % en 1985 à près de 90 % actuellement. Là aussi la situation est stabilisée depuis la mi-1987. En dehors des mouvements de parité, les explications à ceci résident dans les restructurations importantes qu'a connues la sidérurgie et dans les investissements effectués par la chimie, stratégies qui tendent à porter leurs fruits dans un contexte de demande internationale active.

Taux de couverture en volume
En %



Les soldes extérieurs

Proche de 32 Mds de F en 1987, le déficit commercial (FAB/FAB) pourrait se réduire de 2 à 3 Mds de F environ en 1988.

Cette légère amélioration tient à deux postes : l'agro-alimentaire, dont l'excédent s'accroît de 10 Mds de F (CAF/FAB), et l'énergie, dont le déficit se réduit de 15 Mds de F (CAF/FAB) par rapport à l'année dernière, grâce à la clémence de l'hiver 1988 et à la baisse du prix du pétrole.

Par contre, la dégradation du solde des produits manufacturés se poursuit malgré un réel ralentissement : le déficit s'accroît encore de 25 à 30 Mds de F en 1988 ; il avait augmenté de 54 Mds de F en 1986 et de 43 Mds de F en 1987.

Cet infléchissement devrait se poursuivre en 1989. Ainsi le solde manufacturier au début de l'année prochaine enregistrerait une nouvelle mais plus faible dégradation. Celle-ci tiendrait notamment à un "effet de base" : alors que les évolutions des importations et des exportations se feraient au même rythme, le montant des premières excède celui des secondes. Cette dégradation serait à nouveau compensée sur le semestre par un prix du pétrole (en FRF par tonne importée) plus faible en moyenne (bien que tendant à augmenter en cours de période) qu'au second semestre 88. On attend par ailleurs un certain plafonnement de l'excédent agricole. Tout ceci conduirait à une stabilisation du déficit à son niveau de la deuxième moitié de 1988, soit environ 2,5 à 3 Mds de F par mois (en terme FAB-FAB douaniers).

Balance commerciale (soldes douaniers)								
	Niveaux semestriels (CVS)					Niveaux annuels (bruts)		
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	1986	1987	1988
Agriculture/IAA 1/	11,7	17,5	19,3	20,4	19,5	26,1	29,2	39,7
Energie 1/	-39,5	-42,5	-31,8	-34,9	-32,5	-89,5	-82,0	-66,7
Manufacturés 1/	-5,6	-2,3	-13,7	-20,5	-21,8	-35,4	-7,9	-34,9
TOTAL CAF/FAB	-33,4	-27,3	-26,2	-35,0	-34,8	-28,0	-60,7	-61,9
TOTAL FAB/FAB	-19,2	-12,3	-10,7	-18,2	-18,0	-0,6	-31,5	-29,0
1/ CAF-FAB								

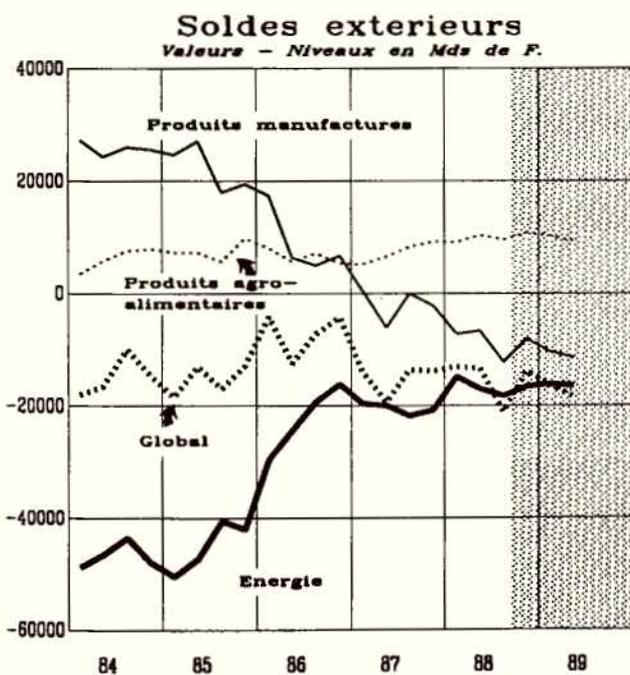
Les soldes extérieurs

Au premier semestre 1988, le solde des transactions courantes est redevenu positif : l'excédent des invisibles a plus que compensé le déficit du commerce extérieur (FAB-FAB y compris DOM-TOM). Ceci résulte d'une amélioration du solde des services (à 18,2 milliards au lieu de 15,3 milliards au 1er semestre 1988), liée notamment au tourisme. Toutefois au cours du second semestre, le solde des invisibles se détériorera sensiblement par suite notamment du versement d'une contribution de la France à la CEE, dont l'augmentation par rapport à 1987 alourdira le déficit des transferts du secteur public (- 17,5 milliards au cours de l'année 1987).

Balance des transactions courantes					
en Milliards de Francs					
	Niveaux semestriels (cvs)			Niveaux annuels (bruts)	
	87.I	87.II	88.I	1986	1987
Commerce extérieur	-29,4	-26,3	-18,8	-16,9	-55,7
Invisibles	+23,8	+7,5	+22,7	37,4	31,2
Transactions courantes	-5,6	-18,8	+3,9	20,5	-24,5

Composantes du solde des services

Milliards de francs - CVS



Les administrations publiques

1. Les dépenses des administrations publiques (APU) : une progression légèrement plus soutenue en 1989 qu'en 1988 du fait de l'accélération des opérations de transferts

Evolution des dépenses consolidées des administrations publiques				
	1986	1987	1988	1989
Fonctionnement et développement des services	6,0	5,4	3,8	3,9
Consommations intermédiaires	5,2	7,2	4,4	5,0
Salaires bruts	5,0	3,1	3,8	3,2
Cotisations sociales effectives	9,0	2,4	4,8	3,3
Investissement	8,9	8,8	4,0	3,8
dont : FBCF	8,7	6,6	5,1	4,0
Autres dépenses de fonctionnement	5,6	18,3	-9,6	3,4
Transferts	6,6	5,2	2,6	4,5
Transferts économiques	8,1	6,0	-10,9	-6,8
Prestations sociales	7,2	4,3	5,8	5,9
Coopération internationale	-9,1	3,9	6,0	0,3
Autres transferts	4,7	18,8	-21,1	3,6
Intérêts versés	7,4	2,3	7,0	7,4
Total des emplois	6,4	5,1	3,3	4,4
Total des emplois hors FSC		5,5	2,2	4,8

Source : Rapport Economique et Financier

- Les opérations sur biens et services des APU n'enregistreraient qu'une très légère accélération en 1989

La progression des consommations intermédiaires de l'Etat reflète celle des crédits ouverts au titre du "matériel entretien et charges diverses de fonctionnement" (+ 1,6 % dans le PLF 1989 après 4,2 % dans la LFI 1988 et dans la LFI 1987), et pour une large part celle des crédits "d'équipement militaire" (7,9 % dans le PLF 1989 après 7,1 % dans la LFI 1988 et 13,3 % dans la LFI 1987). L'évolution de ces crédits est conforme à la loi de programmation militaire 1988-1992. En terme de comptabilité nationale, la progression des consommations intermédiaires nettes des APU, en volume, serait très légèrement plus soutenue en 1989 qu'en 1988 (7 % en 1987, 2,3 % en 1988, 2,7 % en 1989 dans le REF).

La progression de la FBCF de l'Etat est difficilement lisible à partir du poste budgétaire "investissements civils directs" qui comprend les dotations en capital. Conformément à l'hypothèse d'une croissance en termes réels de la FBCF de 3 % des collectivités locales, la FBCF des APU en volume évoluerait au même rythme en 1988 et 1989 (4,5 % en 1987, 3,0 % en 1988, 2,9 % en 1989 dans le REF).

Les administrations publiques

• L'année 1989 serait également caractérisée par la maîtrise de la croissance des rémunérations.

Dans la loi de finances 1989 l'évolution de la rémunération des salariés de la Fonction Publique correspond à :

- pratiquement une stabilité des effectifs : la forte création d'emplois dans l'Education (12,367 milliers) est compensée par des réductions d'effectifs réalisées au ministère de la Défense (- 5,817 milliers) au ministère des PTT (- 4,115 milliers) et dans d'autres ministères ;
- et à une relative stabilité du pouvoir d'achat.

Dépenses définitives du budget général par grande fonction									
milliards de francs et taux de croissance en %									
	1986/1985 (2')/(1')	1986 (1)	1987 (2)	(2)/(1)	(2')/(1')	1988 (3)	(3)/(2)	1989 (4)	(4)/(3)
1. Dette publique *	2,7	94,2	98,5	4,6	7,1	104,2	5,8	117,4	12,7
2. Rémunérations et charges sociales	8,6	284,9	291,8	2,4	-0,1	302,7	3,7	312,7	3,3
3. Pouvoirs publics	12,3	2,9	3,0	3,4	2,2	3,0	0	3,3	10,0
4. Pensions civiles et militaires	6,1	90,8	95,7	5,4	5,9	96,6	0,9	100,3	3,8
5. Matériel entretien et charges diverses de fonctionnement	9,3	49,3	53,6	8,8	11,3	55,9	4,2	56,8	1,6
6. Subventions de fonctionnement	-8,6	31,8	31,3	-1,6	1,2	31,6	1,0	34,7	9,8
7. Interventions économiques	11,4	101,5	99,9	-1,6	-5,0	92,5	-7,4	96,3	4,0
8. Interventions sociales	-7,4	152,1	151,2	-0,6	-1,4	154,5	2,2	165,4	7,1
9. Autres interventions	-0,4	69,2	71,4	3,2	22,9	82,3	15,3	87,7	6,6
10. Investissements civils directs	49,8	23,4	15,7	-32,9	-61,1	16,6	5,7	21,6	30,1
11. Subventions d'investissements accordées par l'Etat	-1,9	55,0	51,9	-5,6	-1,7	51,5	-0,8	57,9	12,4
12. Budget militaire	6,8	75,7	85,8	13,3	12,4	90,8	7,1	98,0	7,9
TOTAL	5,3	1.030,8	1.050,0	1,9	0,9	1.082,3	3,1	1.152,3	6,5

* y compris garanties
 (1) (2) (3) (4) désignent les niveaux des lois de finances initiales
 (1') (2') désignent les niveaux des lois de règlement

Les administrations publiques

- Par contre on enregistrerait en 1989 une forte augmentation de la croissance des autres opérations de répartition (transferts économiques et sociaux)

Les prestations sociales versées par l'Etat, après avoir peu progressé en 1988 devraient connaître une augmentation importante reflétant la priorité accordée à l'emploi et à la formation professionnelle, ainsi que l'ouverture de 6 milliards de F en 1989 pour les premiers financements du revenu minimum d'insertion.

Les prestations versées par les administrations de Sécurité Sociale s'accroîtraient plus que le PIB en valeur en 1988 et 1989 (évolution du nombre de retraités et modifications de structure entraînant une augmentation de la pension moyenne servie, retour à une progression tendancielle des dépenses de maladie après l'inflexion de 1987 due au Plan Seguin).

Les transferts économiques devraient reprendre une croissance plus soutenue qu'en 1988. En effet en 1987 leurs niveaux avaient été gonflés par des opérations exceptionnelles non reconduites (subvention au FEOGA, allègement de la dette des agriculteurs, versement à la Caisse d'amortissement pour l'acier). En 1989, les bonifications d'intérêt devraient continuer de baisser (baisse dans l'industrie). Par contre les crédits d'aide à l'emploi et à la formation professionnelle inscrits au sein des interventions économiques devraient s'accroître de plus de 15 %.

Une autre opération de répartition : les intérêts de la dette.

Les intérêts versés par l'Etat ont diminué en 1987 (de 1 % au sens de la comptabilité nationale), en grande partie grâce à des effets de calendrier (la charge d'intérêts 1986 a été alourdie par le paiement intégral des intérêts de l'emprunt obligatoire de mars 1983). L'évolution des intérêts de la dette publique inscrite dans la loi de finances 1989 (12,7 %) correspond à une progression de la dette stricto sensu de 9,5 %. Cette progression est due au financement du déficit budgétaire de 1988, ainsi qu'à la reprise en charge par l'Etat de la dette de la Caisse Nationale de l'industrie et de la Caisse Nationale des banques.

2. Les recettes des administrations publiques

Compte tenu de l'évolution de la masse salariale de 4,1 % en moyenne annuelle pour 1988, et de l'impact sur 1988 des relèvements des taux de cotisation aux assurances maladie et vieillesse de juillet 1987 et à l'assurance chômage de janvier 1988, les cotisations sociales effectives reçues par les APU devraient augmenter de 6,5 % en 1988, après 5,7 % en 1987.

L'année 1989 sera marquée par la hausse de 1 point du taux de cotisation de l'assurance vieillesse 1/. Cette hausse devrait contribuer pour 1,5 point à la croissance des cotisations reçues par les APU et pour plus de 5 points à celle des seules cotisations versées par les salariés. Par contre, les cotisations à la charge des employeurs devraient croître moins rapidement que la masse salariale, du fait des mesures de baisse et de développement du taux des cotisations au titre de la famille 2/.

1/Le taux de cotisation des salariés à l'assurance vieillesse passe de 6,6 % à 7,6 %, celui des employeurs restant inchangé à 8,2 %.

2/ Au 1er janvier 1989, le taux passe de 9 % sur les salaires plafonnés à 8 % dont 3,5 % sur la totalité des salaires et 4,5 % sur la partie plafonnée.

Les administrations publiques

Les données disponibles jusqu'à octobre 1988 permettent d'avoir une vision plus précise des rentrées fiscales en 1988, même si certains chiffres restent sujets à révision. Elles progresseraient de 6 % environ en 1988, comme en 1987 : la bonne tenue de la conjoncture depuis le second semestre 1987 permet largement de compenser les allègements fiscaux.

Les recettes totales (y compris non fiscales) nettes (des remboursements, dégrèvements et prélèvements sur recettes) du budget général devraient être plus élevées que prévus de 37 milliards de F, soit 1.005,4 milliards de F, d'après l'évaluation révisée du projet de loi de finances rectificative pour 1988. Dans la loi de finances initiales pour 1989 les recettes totales nettes sont en progression de 4,8 % par rapport à cette évaluation révisée. La révision à la hausse des recettes pour 1988 est liée à la bonne tenue de la conjoncture économique depuis le second semestre ainsi qu'à des effets de base.

Grâce à des allègements fiscaux supplémentaires de l'ordre de 10 Milliards de F l'ensemble des impôts directs pesant sur les ménages a une croissance relativement faible en 1988, 2,5 % (après 6,7 % en 1986 et 5,1 % en 1987).

La progression des impôts sur le revenu des ménages est très modérée en 1988 : 0,5 %. En effet les taux du barème ont été réduit de 4 % pour les tranches de 10 à 45 % et de 2 % pour les tranches de 50 à 58 %. Cette réduction des tranches se cumule avec le maintien à leur niveau précédent des avantages accordés en 1987 : minorations et décotes aux familles. L'effort en faveur des familles s'est poursuivi en 1988 par le relèvement du plafond de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial (+ 3,3 %), ainsi que par le relèvement du montant accordé par enfant marié rattaché et le relèvement de l'âge limite des enfants ouvrant droit à la réduction des frais de garde. L'ensemble de ces mesures a entraîné un allègement des charges fiscales des ménages de l'ordre de 10 milliards de F. Le recouvrement d'une grande partie (5,2 Mds de F) du prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable, pour le financement de la Sécurité Sociale, au 1er trimestre 1988 donne aux recettes perçues au titre des impôts sur le revenu un profil marqué.

Pour 1989 le projet de loi de finances ne remet pas en cause les réductions antérieures ; comme l'an passé les limites des tranches du barème ainsi que la limite de la décote sont relevées de l'inflation prévue (soit 2,6 %). Enfin le prélèvement de 0,4 % sur le revenu imposable pour le financement de la Sécurité Sociale ainsi que celui de 1 % sur les revenus de capitaux mobiliers et immobiliers sont reconduits. Le prélèvement de 0,4 % est exigible à la mi-mai pour les non mensualisés et en juin pour les autres.

Les autres impôts directs versés par les ménages devraient progresser de 7,0 % en 1988 (après - 0,1 % en 1987). La suppression en 1987 de l'impôt sur les grandes fortunes explique cette décélération. Les impôts directs locaux payés par les ménages devraient progresser de 6,5 % en 1988 de par la prise en compte d'un effet de parc (nombre d'exonérations arrivant à expiration). L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières reste stable en 1988.

Pour 1989 le projet de loi de finances instaure l'impôt de solidarité sur la fortune, ce nouvel impôt reprend pour l'essentiel les dispositions de l'ancien IGF. Seuls les contribuables ayant un patrimoine dépassant 4,5 millions de F seront soumis à l'ISF mais l'impôt sera calculé à partir d'un patrimoine de 4 millions de F ; les taux d'imposition sont au nombre de 4 suivant les différentes fractions de leur patrimoine (0,5 %, 0,7 %, 0,9 % et 1,1 %).

Les administrations publiques

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau

	Evolution en %					Moyennes annuelles		Niveau en Mds de francs	
	1987		1988		1989	1987	1988	1987	1988
	87.I	87.II	88.I	88.II	89.I	MA	MA		
Impôts liés à la production	4,80	1,03	6,46	-0,67	6,17	6,41	6,65	867,28	924,91
- TVA budgétaire brute	6,39	1,99	8,19	-1,86	8,40	7,11	8,24	509,30	551,29
- Impôts sur les produits	2,18	1,78	3,94	0,12	3,75	6,36	4,92	229,88	241,20
<i>dont TIPP + CNE</i>	3,79	-1,55	5,12	2,92	3,22	6,29	5,82	101,12	107,01
- Impôts sur les salaires	2,54	2,65	-2,52	3,76	3,29	3,79	0,61	46,78	47,07
- Autres impôts liés à la production	3,98	-7,62	7,98	2,47	0,45	3,78	4,98	81,31	85,36
<i>dont taxe professionnelle</i>	2,54	-7,17	8,99	2,31	0,79	4,24	6,15	62,10	65,92
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital	4,37	1,95	4,25	0,29	5,56	6,01	5,40	524,54	552,87
- Impôts sur le bénéfice	11,07	-1,51	16,95	-2,55	8,31	10,97	14,58	109,02	124,92
<i>dont SQS non financières</i>	12,52	-1,14	17,27	-3,06	3,15	11,61	14,82	83,28	95,62
- Impôts sur le revenu	6,99	0,31	1,18	-1,64	5,65	7,58	0,50	243,87	245,10
- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	-3,20	7,57	-1,80	5,08	2,58	0,57	4,36	152,56	159,22
<i>dont taxes locales</i>	2,00	10,62	0,80	1,14	2,56	5,25	6,49	95,20	101,38
- Impôts en capital	-1,18	-0,67	21,62	4,28	10,77	4,91	23,81	19,09	23,64
Total des recettes fiscales	4,64	1,37	5,62	-0,31	5,94	6,26	6,18	1.391,82	1.477,79

NB : les évolutions présentées par semestre sont des taux de croissance de moyenne semestrielle

Les administrations publiques

Malgré la baisse du taux d'imposition, la progression de l'impôt sur le bénéfice des sociétés non financières devrait continuer en 1988 (14,8 % en 1988, après 19,6 % en 1985, 12,8 % en 1986 et 11,6 % en 1987), en raison de l'amélioration du résultat des entreprises.

En 1988, le taux de l'impôt sur les sociétés s'établit à 42 %. Le solde de l'impôt dû pour 1987 a été recouvré au 2ème trimestre 1988 au taux de 45 %. Le volant de trésorerie procuré aux entreprises par le paiement à "42 %" de l'acompte du mois d'août 1987 a été remboursé lors de ce solde (environ 6 Mds de F). Le projet de loi pour 1989 ramène à 39 % le taux de l'impôt sur les sociétés pour les seuls bénéficiaires réinvestis dans l'entreprise. Le taux de 42 % est maintenu pour les bénéficiaires distribués. Cet allègement pourra être répercuté sur l'acompte exigible le 20 novembre 1988 (environ 2,5 Mds de F). Le profil annuel de cet impôt est ainsi très marqué, avec un premier semestre en forte progression et un second semestre en recul.

La loi de finances pour 1988 avait prévu la soumission progressive à l'impôt sur les sociétés pour les caisses d'épargne et de crédit municipal ainsi que la réforme de la fiscalité de groupe qui auront des répercussions budgétaires en 1989.

Le projet de loi de finances pour 1989 supprime la taxe sur les encours de crédits, (le coût de cette mesure de l'ordre de 1,5 milliard de F) et réduit la taxe sur les conventions d'assurance (coût de 1 Md de F).

La loi de finances pour 1987 avait prévu un mécanisme d'allègement de la taxe professionnelle qui trouve son plein effet en 1988, et qui réduit de 2 Mds de F les charges supportées à ce titre par les entreprises. Afin de ne pas pénaliser les collectivités locales, l'Etat prend à sa charge ces pertes de recettes au travers de la dotation de compensation de la taxe professionnelle. Ainsi les recouvrements nets de la taxe professionnelle devraient augmenter de 5 % après 4,1 % en 1987 du fait de la hausse de l'assiette de la taxe.

La TIPP progresserait de 5,8 % en 1988 en raison de l'augmentation de la circulation et le jeu de l'indexation habituelle intervenue pour moitié au 15 février et pour moitié au 30 mai. Le projet de loi de finances pour 1989 réduit la TIPP applicable au supercarburant sans plomb et annonce l'indexation habituelle sur la 7ème tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

Les entreprises ont bénéficié en 1988 de la suppression de la taxe sur les frais généraux (le coût pour l'Etat environ 1,2 Md de F).

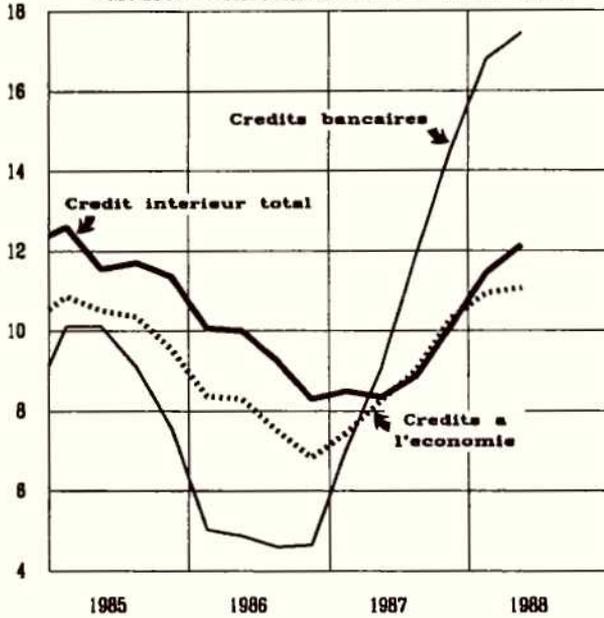
Grâce à la forte croissance des emplois finals, et malgré des allègements de l'ordre de 9 Milliards de F, les recettes perçues par l'Etat au titre de la taxe sur la valeur ajoutée augmenteraient de 8,2 % en 1988 après 7,1 % en 1987.

Pour 1989 d'après la loi de finances initiale, les allègements supplémentaires de TVA seraient de l'ordre de 9 Milliards. Les taux de TVA sont maintenant au nombre de trois : 5,5 %, 18,6 % et 28 %.

Les actifs financiers

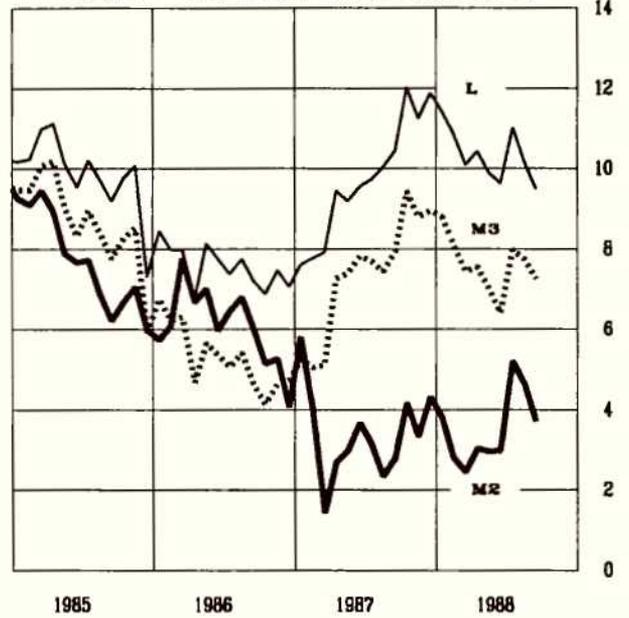
Agregats de credit

Valeurs - Glissement sur 12 mois en %



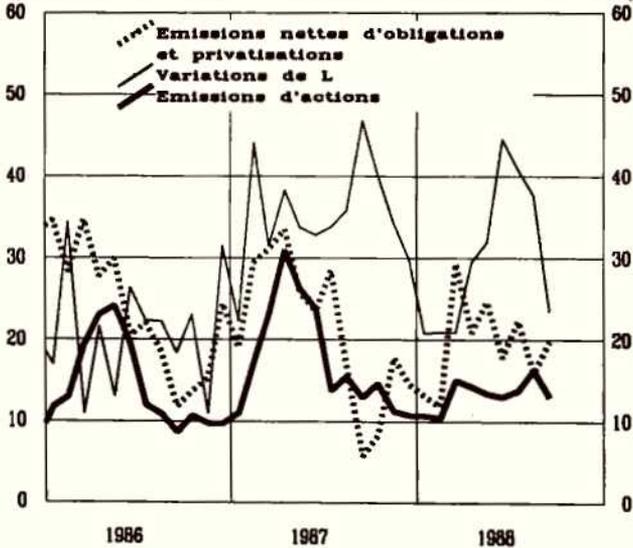
Agregats de monnaie

Valeurs - Glissement sur 12 mois en %



Demande de capitaux sur les marches nationaux

(Milliards de francs - Donnees mensuelles CVS-MM3)



Les actifs financiers

Depuis l'été, les marchés de capitaux français enregistrent une activité plus soutenue.

Sur le marché des actions, une reprise du volume des émissions a accompagné une remontée des cours : l'indice CAC est repassé au-dessus de 390, soit une progression de 25 % depuis le mois de mai et de 46 % depuis janvier mais reste en deçà des sommets de 1987 : 459 en mars et 429 en septembre. Les émissions par appel public à l'épargne se redressent mais le dynamisme du marché provient pour l'essentiel des opérations de restructuration du capital des sociétés, auxquelles les non-résidents semblent participer activement. En effet OPA, OPE et acquisitions de blocs de contrôle auraient porté depuis le début de 1988 sur une cinquantaine de milliards de francs. En outre, les investissements directs des non-résidents, recensés en balance des paiements et constitués pour l'essentiel de prises de participation, seraient plus élevés depuis le deuxième trimestre 1988.

Simultanément, la demande de crédits reste soutenue : le crédit intérieur total (dette des agents non financiers) progresse à un rythme annuel de l'ordre de 11 %, en phase avec la croissance des encours de crédit distribués par les institutions financières (+ 11 % par an), laquelle est vigoureusement tirée par les crédits bancaires, qui croissent au rythme de 17 % l'an. En effet, à la demande des particuliers, qui reste forte (crédits de trésorerie : + 26,7 % du deuxième trimestre 1987 au deuxième trimestre 1988), s'ajoute celle des entreprises, qui s'accélère : les crédits de trésorerie (+ 15,8 % sur la même période) et les crédits financiers 1/ (+ 24,8 %) viennent relayer les crédits à l'investissement (+ 7 % au lieu de + 9,7 % entre les premiers trimestres 1987 et 1988), toujours stimulés par le crédit bail.

Ceci est allé de pair avec une accélération du rythme de formation des liquidités observée depuis le mois d'avril, après une décélération marquée en début d'année. Toutefois, le rythme de progression des encaisses de transactions (agrégat M2) reste proche de la limite inférieure de la fourchette objectif retenue pour 1988 par les autorités monétaires (4 % à 6 %).

Enfin les émissions nettes d'obligations, ne subissant plus la concurrence des privatisations et bénéficiant d'une amélioration des anticipations sur l'évolution des taux en France, ont retrouvé quelque vigueur à partir du deuxième trimestre 1988.

Demande de capitaux par les agents résidents 1/									
	Trimestriels							Annuels	
	87.1	87.2	87.3	87.4	88.1	88.2	88.3	1986	1987
Actions et titres assimilés	43,9	47,3	37,5	37,1	35,2	22,9	41,9	143,9	165,4
dont appel public à l'épargne	9,6	23,2	9,8	9,4	3,3	3,0	9,4	60,7	52,1
Privatisations	17,3	9,0	24,0	14,8	7,6	0,0	0,0	4,1	65,0
Obligations	85,0	52,5	32,6	34,1	41,6	58,5	53,9	271,9 2/	204,1
Liquidités (CVS)	132,2	101,3	107,4	103,0	63,1	95,6	113,1	242,0	443,9

Source : Banque de France - Crédit Lyonnais

1/ financiers et non financiers
2/ déduction faite de l'emprunt obligataire

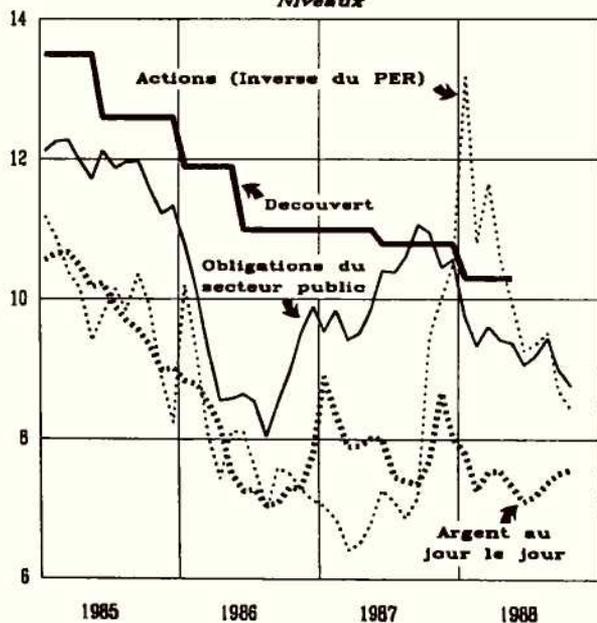
1/ Crédits généraux dont crédits pour renforcement des fonds de roulement

Les taux d'intérêt

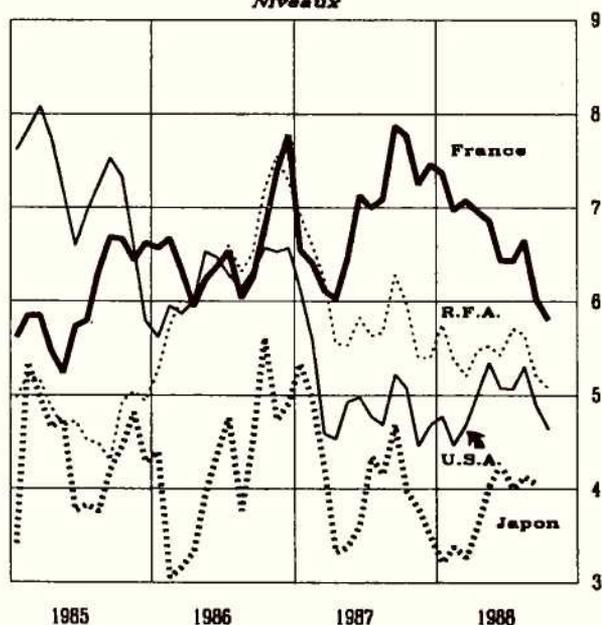
Taux d'intérêt nominaux

	Niveau																	
	1987						1988											
	jul.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	jul.	août	sept.	oct.	nov.	
COURT TERME																		
France	7,5	7,4	7,4	7,7	8,7	8,0	7,8	7,3	7,5	7,6	7,3	7,1	7,2	7,4	7,5	7,6	7,8	
Allemagne	3,7	3,8	3,7	3,7	3,6	3,2	3,1	3,3	3,2	3,3	3,3	3,7	4,4	4,7	4,7	4,7	4,6	
Japon	3,2	3,2	3,4	3,4	3,4	3,8	3,5	3,4	3,5	3,3	3,2	3,4	3,7	3,8	3,9	3,9	3,7	
Etats-Unis	6,6	6,7	7,2	7,3	6,7	6,8	6,8	6,6	6,6	6,9	7,1	7,5	7,8	8,0	8,2	8,3	8,4	
LONG TERME																		
France	10,4	10,6	11,1	10,9	10,5	10,6	9,7	9,3	9,6	9,4	9,4	9,1	9,2	9,5	9,0	8,8	8,9	
Allemagne	6,3	6,5	6,7	6,9	6,4	6,4	6,5	6,3	6,2	6,3	6,6	6,5	6,7	6,6	6,4	6,4	6,4	
Japon	4,4	4,5	5,5	4,7	4,5	4,3	4,1	4,1	4,0	3,9	4,2	4,5	4,5	4,8	4,6	4,3	4,2	
Etats-Unis	8,7	9,0	9,6	9,6	9,0	9,1	8,8	8,4	8,6	8,9	9,2	9,0	9,2	9,3	9,1	8,9	9,1	

Taux de rendement nominaux
France
Niveaux



Taux d'interet reels
Long terme
Niveaux



Les taux d'intérêt

Au cours de l'été, les taux d'intérêt à court terme ont entrepris une vive remontée aux Etats-Unis (+ 1,6 point d'avril à septembre), la responsabilité de la lutte contre les risques de surchauffe et d'inflation reposant uniquement sur la politique monétaire. Les taux à long terme se sont également redressés quoique plus modérément.

Ce mouvement a engendré une remontée du dollar et des réallocations de portefeuilles qui ont amené les principaux partenaires des Etats-Unis à resserrer leur politique monétaire. Ce fut tout particulièrement le cas en RFA (relèvement de 1,4 point de base des taux courts en 3 mois) et en Grande-Bretagne (relèvement de 3,7 points des taux courts de juin à septembre). Dans ce dernier pays les besoins de financement de la balance des paiements et les problèmes de régulation conjoncturelle deviennent prépondérants.

La France, qui avait abordé l'année 1988 avec des taux d'intérêt réels particulièrement élevés, a, quant à elle, continué d'utiliser ses marges de baisse (réduction de 0,5 point des taux réels d'avril à juillet), si bien qu'en juillet l'écart de taux d'intérêt réels à court terme avec la RFA avait été ramené à 1 point (au lieu de 3 points en janvier 1988).

Depuis lors toutefois, en liaison avec la persistance des excédents extérieurs allemands, on a pu enregistrer des tensions sur les taux courts français. La Banque de France a relevé, le 18 octobre dernier, le taux de ses opérations sur appel d'offre (de 7 % à 7,25 %) et le taux du marché interbancaire au jour le jour reste proche du taux des prises en pension à 5-10 jours (7,75 %).

De façon générale, les déséquilibres de transactions courantes entre grands pays et l'incertitude qui règne sur la façon dont les pouvoirs publics de certains partenaires comptent les résorber (Etats-Unis ; RFA ; Royaume-Uni) pèsent sur les politiques monétaires. Comme celles-ci sont en outre appelées à réagir face aux risques d'accélération de l'inflation, les opérateurs peuvent craindre à court terme des hausses plus ou moins coordonnées de taux.

Toutefois, et peut être parce que les hausses de taux courts apparaissent comme une réelle détermination des autorités monétaires à lutter contre l'inflation, les taux à long terme restent relativement stables. En France, ils ont même baissé de plus de un point et demi depuis le début de l'année, réduisant ainsi l'écart avec les taux courts.